



Donnation d'argent en mere et enfants

Par **henry claudine**, le **12/02/2009** à **14:19**

MA BELLE MERE AVAIT 4 ENFANTS ET VIENT DE DECEDER ;DE SONT VIVANT A
DONNE DE L'ARGENT A TROIS DE SES ENFANTS QU'ELLE A PRIS SUR UN COMPTE
DE LA POSTE GMO-POSTE AVENIR ,LE 4émeENFANT REVENDIQUE LES ACTES
QU'ELLE A FAIT ENVERS SES TROIS AUTRES ENFANTS QUI SE SONT OCCUPES
D'ELLE ,AYANT TOUTE SA TETE DANS CES ACTES DE DONNATIONS .DANS CES
CIRCONSTANCES QUE PEUT IL SE PRODUIR, JE VOUS REMERCI DE ME RENSEIGNER